



ADMINISTRATEUR D'INFRASTRUCTURE SÉCURISÉE

EN ALTERNANCE

< L'OBJECTIF />

L'administrateur d'infrastructures sécurisées (AIS) met en œuvre, administre et sécurise les infrastructures informatiques locales et dans le cloud. Il conçoit et met en production des solutions répondant à des besoins d'évolution. Il implémente et optimise les dispositifs de supervision.

Cette formation prépare aux métiers suivants :

- > Administrateur Système et réseaux (et sécurité)
- > Administrateur systèmes (et sécurité)
- > Administrateur réseaux (et sécurité)
- > Administrateur d'infrastructure
- > Administrateur d'infrastructure et cloud
- > Administrateur cybersecurité
- > Responsable infrastructure système et réseaux

< LES PRÉREQUIS />

- > Être titulaire d'une certification de niveau 5 (bac+2) en informatique réseau / développement
- > Avoir validé la procédure d'admission
- > Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise

< LES MODALITÉS DE FORMATION />

Cette formation est accessible en **alternance uniquement** : en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

- > **Formation en contrat d'apprentissage** : Être âgé(e) de 16 à 29 ans, sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap
- > **Formation en contrat de professionnalisation** : Sans condition d'âge
- > **Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.** Notre référente handicap étudiera avec vous le meilleur aménagement possible. Contact Peggy Hérisse : peggy.herisse@lemans.cci.fr 02 43 21 00 24

< LE COÛT DE LA FORMATION />

> **7 750 € TTC** (net de taxe). Toute ou partie de la formation peut être prise en charge. Pour plus d'information nous contacter.

La formation est **gratuite pour l'alternant(e)**. Le coût de la formation (en apprentissage) est pris en charge par l'OPCO et l'entreprise d'accueil. Vous percevez une **rémunération tout au long de votre contrat** par l'entreprise en fonction de votre âge et du niveau du diplôme.

< LES MODALITÉS D'ADMISSION />

Pour intégrer l'école, il faut transmettre un dossier de candidature, effectuer les tests de positionnement et suivre le module Technique Recherche Entreprise puis valider l'entretien de motivation. La décision d'admissibilité est communiquée au candidat sous un mois par EKOD.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après signature d'un contrat d'alternance.

Ouverture des candidatures : **Décembre**

< DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION />

- > Jusqu'à trois mois avant et trois mois après le début de la formation dès lors que les prérequis sont validés

< LA DURÉE />

- > Cursus de 12 mois
- > Début de la formation en septembre
- > Rythme : 1 semaine à EKOD / 3 semaines en entreprise

< LES DISPOSITIFS D'AIDE />

Des financements sont mobilisables en fonction de la situation individuelle de chaque candidat et selon les différents organismes financeurs.

Le financement de la formation est fonction de l'Opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

<https://travail-emploi.gouv.fr/les-operateurs-de-competences-opco>

Une étude individuelle peut être réalisée avec notre chargée de recrutement.

< L'ÉCOLE />

Les apprenants disposent également d'un réfectoire avec canapé, télé, switch,... Les salles climatisées sont équipées d'ordinateurs dernière génération avec tableau interactif.

Les intervenants EKOD sont des professionnels passionnés qui transmettent leurs savoirs et leurs expériences.



Chiffres clés : NC

1^{re} diplomation : Novembre 2025

< LES COMPÉTENCES VISÉES ET LE CONTENU DE LA FORMATION />

Administrer et sécuriser les infrastructures

- > Appliquer les bonnes pratiques dans l'administration des infrastructures
- > Administrer et sécuriser les infrastructures réseaux
- > Administrer et sécuriser les infrastructures systèmes
- > Administrer et sécuriser les infrastructures virtualisées

Concevoir et mettre en œuvre une solution en réponse à un besoin d'évolution

- > Concevoir un solution technique répondant à des besoins d'évolution de l'infrastructure
- > Mettre en production des évolutions de l'infrastructure
- > Mettre en œuvre et optimiser la supervision des infrastructures

Participer à la gestion de la cybersécurité

- > Participer à la mesure et l'analyse du niveau de sécurité de l'infrastructure
- > Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité
- > Participer à la détection et au traitement des incidents de sécurité

< LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES />

Tout au long de votre formation, vous serez accompagné(e) par un responsable de formation EKOD et par un tuteur (ou maître d'apprentissage) en entreprise. Des entretiens réguliers permettront d'ajuster les compétences acquises en centre de formation avec les tâches qui sont confiées à l'apprenant.

Les cours théoriques seront ponctués de nombreux travaux pratiques.

Les apprenants travaillent, en mode projet, sur différentes mises en "situation professionnelle".

< L'ÉVALUATION />

Validations de bloc et examen final :

- > Présentation d'un projet réalisé en amont (dossier des présentation)
- > Entretien technique
- > Questionnaire professionnel
- > Entretien final

< LE TITRE />

Titre reconnu par l'Etat de niveau 6 (EU).

Cette certification professionnelle est délivrée par le Ministère du Travail et est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP n°37680 sous le nom "Administrateur d'infrastructures sécurisées".

Cette certification est accessible par la voie de la VAE.

Contact CEP Pays de la Loire (Conseil en Evolution Professionnel) : 0 800 949 149

Pour savoir si les certifications proposées par EKOD sont organisées en blocs de compétences et connaître les équivalences RNCP des titres suivants :

www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37680



Pour plus d'informations,
contactez notre conseillère Oriane DORISON :
06 42 24 85 38 ou oriane.dorison@lemans.cci.fr

www.ekod.school



EKOD, L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU DIGITAL

185 rue Henri Champion (Bâtiment D) 72100 Le Mans - 02 43 21 00 24

